

Annexe 3 (du règlement fédéral 2016/2020)



Attestation d'agrément des accompagnateurs équipes hors enseignants EPS¹

Je soussigné Président de l'Association Sportive du Collège Lycée² à Académie de conformément aux :

Dispositions statutaires obligatoires pour les associations sportives scolaires

R 552-2 du code de l'éducation

Article 2-4

« L'animation de l'association est assurée par les enseignants d'éducation physique et sportive de l'établissement. Un personnel qualifié peut assister l'équipe pédagogique à la demande et sous responsabilité de cette dernière. Il devra alors recevoir l'agrément du comité directeur ».

Autorise

M
M
M
M

à encadrer l'équipe de³ pour la compétition UNSS :

descriptif :

qui se déroulera à le.....

ou du au

À le

Signature du Président de l'Association Sportive

¹ Document à remettre à l'accueil des championnats de France

² Rayer la mention inutile

³ Sport